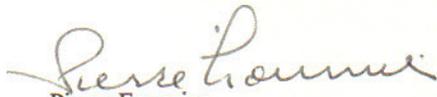


**L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
ASSEMBLÉE SPÉCIALE
LUNDI LE 23 SEPTEMBRE 2002 - 19 H 00
1475 DE L'ISLET QUÉBEC, QC. G2K 2G7**

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture de l'ordre du jour et adoption
- 3- RFO 2002 - Positif et négatif
- 4- RFO 2002 - Déficit - Solutions à apporter
- 5- Varia
- 6- Levée de l'assemblée


Pierre Fournier
Président

PROCÈS-VERBAL
de la réunion spéciale de
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
tenue le 23 septembre 2002 à 19 heures au 1475, rue de l'Islet à Québec

Présences :

Armelle
Donat (par téléphone)
François
Honorius

Johanne (par téléphone)
Julien
Pierre
Réal

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre, le président, procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre procède à la lecture de l'ordre du jour. Le varia demeurera ouvert. - **R-02-001**
- Il est proposé par Réal, appuyé par François, d'adopter l'ordre du jour.

3. RFO 2002 – Forces et faiblesses

Les membres du conseil d'administration formulent leurs commentaires concernant le rassemblement des Fournier en Outaouais (RFO). Pierre et Armelle déplorent que le tournoi de golf ait été annulé. Donat soutient que le déroulement général était bien et souligne l'excellent travail des organisateurs. Par contre, il a trouvé l'exposition généalogique pauvre. De plus, il aurait souhaité que la messe soit après le brunch. Pierre approuve ce dernier commentaire.

Armelle considère que les points faibles se situent principalement sur les plans de l'hébergement et de la traduction. De plus, elle ajoute que la publicité à l'extérieur était absente. Par contre, elle considère que l'accueil à l'intérieur était adéquat. De plus, selon elle, le protocole était déficient. Aussi, elle déplore l'absence de présentation du président du comité organisateur. Elle continue en disant que le maître de cérémonie n'était pas suffisamment compétent et que le son n'était pas bon, dû au choix du lieu qui était un gymnase. Par contre, les deux conférenciers ont été fort appréciés, bien que le dernier ait prononcé sa conférence trop tard, brisant ainsi le rythme de la soirée. Par conséquent, plusieurs participants ont quitté et ceux qui sont restés avaient le goût de danser.

Honorius affirme avoir bien apprécié l'événement dans l'ensemble.

Par ailleurs, Réal a dénombré le nombre de personnes provenant de l'endroit qui ont signé le registre du rassemblement : 69 sur 165. À Gaspé, c'était 79 sur 205. Donc, selon lui, ce n'est pas juste d'affirmer que les gens de la région ne participent pas.

4. RFO 2002 – Déficit – Solutions à apporter

Réal suggère un tirage de 500 \$, dont les billets seraient vendus par les membres du comité organisateur de l'événement.

Donat suggère d'organiser un tirage dont le prix serait un voyage en terres ancestrales, lors du prochain voyage à être organisé. Les billets seraient en vente au coût de 5 \$

chacun. Honorius suggère d'insérer un encart dans le prochain numéro du *Fournier* visant à faire appel à la générosité des membres qui renouvelleront leur adhésion à l'AFA. En leur expliquant la cause du déficit, ils seront invités à verser un don. Armelle désapprouve cette suggestion, parce qu'elle considère que le déficit ne devrait pas être connu avant la prochaine assemblée générale.

Honorius affirme que la vente d'articles promotionnels a rapporté la somme de 1 540 \$. Ainsi, Pierre suggère d'affecter ces profits au déficit.

Comme il est 20 heures 15 et qu'il faut communiquer par téléphone à Ottawa avec Jacques, André M. et André « Folks » Fournier du comité organisateur du RFO 2002, il est convenu que Johanne se retire de la ligne téléphonique afin que ces derniers puissent se joindre à la téléconférence. Donat reste en ligne, compte tenu de son expérience dans l'organisation de rassemblements.

Après les salutations d'usage, Donat fait part de sa satisfaction concernant le RFO 2002 et félicite les membres du comité organisateur.

Pierre mentionne que les membres du conseil d'administration ont certaines interrogations devant les chiffres avancés par André M. sur le rapport financier intérimaire qu'il a produit concernant les recettes et dépenses au 16 septembre 2002. André M. s'engage à fournir les rapports financiers rédigés antérieurement au 16 septembre 2002 afin de mieux comprendre les sommes sur le plan des recettes cumulatives (6 605,81 \$) et des dépenses cumulatives (795,22 \$).

Après les interventions des organisateurs et l'étude du rapport, on enregistre un déficit de 4 083 \$, occasionné par les opérations de l'événement, principalement à cause des repas payés en surplus au traiteur : 190 le vendredi soir, 120 le samedi soir et 50 lors du brunch du dimanche. Le surplus de repas est attribuable aux attentes du comité organisateur quant aux inscriptions de dernière minute, mais qui ne se sont pas manifestées.

Les membres sont unanimes à l'effet que les bénéfices d'un rassemblement soient versés à l'AFA. Tout autant, l'AFA doit, le cas échéant, absorber les déficits.

R 02-002 - Sur une proposition de Donat, appuyée par Pierre, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Honorius à libeller un chèque de 2 325 \$ au RFO 2002 afin de boucler son budget (3 533,30 \$ + une facture à venir de 550 \$ pour l'installation de la plaque commémorative et le nivelage de la pierre). L'AFA paiera également au RFO 2002 un montant de 237,24 \$ pour les verres non vendus à l'effigie du blason que l'AFA épuisera lors de futurs événements. On soustrait l'avance de 2 000 \$ que l'AFA avait versée au RFO 2002. Le solde est donc de 2 320,54 \$, que l'on arrondit à 2 325 \$.

Pour diminuer le déficit, Donat recommande aux organisateurs du RFO 2002 de rencontrer leur conseillère municipale afin de demander, auprès des autorités municipales, une compensation financière pour la plaque commémorative.

Réal mentionne que l'on pourrait vendre des billets de tirage à 10 \$ chacun. Ces billets seraient en vente non seulement auprès des Fournier, mais aussi auprès de tous leurs amis et connaissances. Le prix pourrait être en argent. Certains émettent des réserves à cause de la Loi sur les loteries et courses.

André M. affirme qu'il tentera d'obtenir un rendez-vous avec le député Ghislain Fournier qui n'avait pu être contacté avant le RFO 2002, compte tenu que les activités de la Chambre des Communes reprenaient seulement à la fin septembre.

André M. ajoute que son épouse est toujours disposée à fournir des chandelles à l'AFA au prix coûtant, pour vente lors d'éventuelles activités. Ainsi, l'AFA pourrait garder les profits.

R 02-003 – Pierre demande aux organisateurs du RFO 2002 de vendre de la publicité auprès de commanditaires. Cette publicité serait placée dans les trois publications *Le Fournier* de 2003. Les revenus pourraient être appliqués au déficit. Sur une proposition de Pierre, appuyée par Donat, il est résolu à l'unanimité de facturer 75 \$ pour une publicité de format carte d'affaires et 150 \$ pour une demi-page.

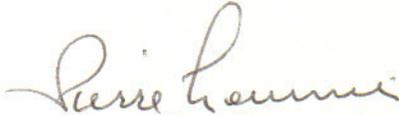
André « Folks » dit qu'il étudiera la possibilité d'organiser une activité sociale dans sa région, dont les profits pourraient être éventuellement appliqués au déficit. Mais il ajoute de ne pas prendre cela pour acquis.

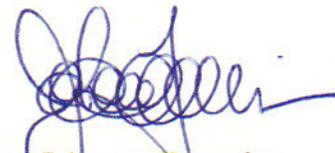
5. Varia

Aucun point n'est proposé au varia.

6. Levée de l'assemblée

R 02-004 - La levée de l'assemblée est proposée à 21 heures 40 sur une proposition de Réal, appuyée par Armelle.


Pierre Fournier
Président


Johanne Fournier
Secrétaire